



Réunion COVID-19 du 30 octobre 2020

Ce qu'en pense le syndicat FOCD31

Chers collègues, un reconfinement a été décidé avec un durcissement des mesures sanitaires dans l'espoir d'enrayer la propagation du virus. Nous espérons que ces contraintes soient les plus courtes possibles et nous permettent ainsi de fêter en famille Noël.

Et donc ? Que nous a apporté cette réunion COVID-19 entre l'administration et les syndicats ?

- Que les lingettes ne sont pas désinfectantes mais nettoyantes, et ont été distribuées dans tous les services y compris en MDS où le brassage de la population est important ! Il nous a été expliqué que des experts se seraient penchés sur cette question et auraient validé ces lingettes nettoyantes. FO demande que soient distribuées des lingettes désinfectantes et non nettoyantes, ainsi qu'en libre-service près du matériel utilisé de façon commune à tous (par exemple photocopieur).
- Que les masques transparents qui étaient censés être arrivés depuis 3 semaines, ne le sont pas, enfin si, mais à la crèche en *expérimentation*. Selon le DGS il y aurait eu une confusion d'une de ses directrices, absente lors de cette réunion pour en parler, confusion entre visières et masques transparents; en espérant que cette expérimentation-ci **ne durera pas 30 mois** comme l'expérimentation de la pointeuse à la RH et à la DSIN, puisque à ce jour, ces masques transparents sont attendus depuis plus de 3 semaines par nos collègues qui en ont le plus besoin. Que fait la collectivité ?
- Qu'une campagne de sensibilisation des gestes barrières va être faite, mais pour quoi faire ? La collectivité choisit de communiquer pour sensibiliser les personnels plutôt que de miser sur la prévention et ainsi protéger la santé des agents (gel hydro alcoolique, lingettes désinfectantes, blouses, gants...).
- Qu'un panel d'agents qui peut *apporter quelque chose* à la collectivité est étudié, pour aider et renforcer la collectivité, l'exemple cité par M. le DGS fera bien plaisir aux collègues de la médiathèque : « les agents de la médiathèque, sans tâche réelle actuellement, ne resteraient pas à *ranger des livres* ».
- Que la médecine préventive aura un renfort de **2 infirmières** contractuelles en externe (ce n'est pas pour demain) et de **2 agents administratifs**. Actuellement l'effectif de la médecine est de 2 infirmières, et 1 recrutement en cours sur 1 poste de titulaire. L'effectif des agents administratifs est de 4.

FOCD31 a alerté sur la dégradation des conditions de travail de la médecine qui pallie jusqu'à présent le manque de moyens humains. Comment peut-on laisser le service de médecine préventive sans moyens nécessaires pour fonctionner et répondre aux besoins des agents pendant cette crise sanitaire ?

Rappelons que notre collectivité a fait le choix de **déléguer** la médecine préventive aux SAMSI et SST **qui n'ont jamais été sollicités durant cette période**, nous a-t-on confirmé lors de la réunion. *Petit rappel*, La loi du 20 juillet 2011 sur l'organisation de la médecine préventive impose la notion de pluridisciplinarité des équipes de santé au travail (IDE, médecins, ergonomes, psychologues, AS...).

FOCD31 tient à saluer nos collègues infirmières et administratives qui assurent sans relâche la prise en compte de la santé morale et physique de l'ensemble des agents de la collectivité.

Concernant les MDS,

FOCD31 a demandé à l'administration lors de précédentes réunions d'équiper les bureaux d'accueil de plexiglass pour protéger les personnels et les usagers. C'est pour **QUAND** ? C'est le minimum de protection **qui est dû** au personnel inquiet et angoissé par les modes de contamination.

Pour nos collègues des collèges,

Le protocole sanitaire renforcé dans les établissements scolaires oblige nos collègues PTC à être **surinvestis** dans leurs missions ; c'est pourquoi nous demandons à l'administration et à l'exécutif de veiller à la plus grande vigilance sur le personnel des collèges. **FOCD31** vous a demandé de renforcer l'équipe mobile (tant en agents en cuisine qu'en agents d'entretien et agents d'accueil), bien évidemment formée, nous attendons toujours la réponse.

Concernant le télétravail,

On continue à faire tourner des ordinateurs (1 pour 4 agents, et bien souvent pour 6) ce qui oblige les agents à devoir s'organiser et donc se retrouver le matin ou le soir pour se faire passer les ordinateurs y compris en dehors du lieu de travail (alors même que les contacts humains doivent être limités).

Le Président souhaite, a-t-il été dit « **que les agents mettent les pieds au bureau 1 fois par semaine donc maximum 4 jours de télétravail** ». Il y a bien longtemps que les agents y mettent aussi toute leur énergie, leur cerveau, leur dévouement, et leur engagement, au bureau.

Que faites-vous, M. le Président, pour le personnel dont les activités ne sont pas télétravaillables ? Nous avons mis en ligne une circulaire du directeur de la DGCL destinée aux Préfets de Régions et de Départements datée du 16 octobre, qui préconisait des modalités de présence, de roulement, mais là aussi l'administration nous avait dit qu'elle n'était pas au courant de cette circulaire. Aujourd'hui il est répondu « *ON VERRA* », sous-entendu, comment évolue l'épidémie ? **Mais on verra quoi ? On attend quoi ?**

Allez-vous prendre la responsabilité de laisser ces collègues 5 jours sur 5 sur sites ?

POUR **FOCD31**, ces réunions ne sont pas acceptables, ainsi que certains propos échangés.

Selon les déclarations orales et écrites du DGS, les personnes dites vulnérables doivent, selon la note écrite du DGS, être prioritaires sur l'accès aux ordinateurs portables et dans le cas où leurs missions ne sont pas télétravaillables, **ils doivent être placés en ASA**.

Monsieur le Président, ne pensez-vous pas qu'en cette période inédite et d'enjeu majeur pour le service public départemental que **votre présence est indispensable** ?

Tout le monde lit la presse et les déclarations que vous y faites, pourraient-elles concorder avec les annonces faites aux représentants du personnel ?

Nous vous demandons **le plan de continuité de l'activité et le plan de reprise d'activité ainsi que leurs ajustements. Les organisations syndicales ont fait de nombreuses propositions tout au long des réunions COVID de mars à aujourd'hui pour être au plus près des besoins, des moyens, de l'organisation et des orientations essentielles qui nous demandent à toutes et à tous une adaptation rapide**. Nous avons besoin d'un cap, de feuilles de routes pour nos différentes missions, de bases solides que **vous devez incarner**.

Lors de la réunion, le DGS a affirmé vouloir à nouveau solliciter les agents sur la base du volontariat afin qu'ils réalisent si besoin des tâches différentes de leurs missions habituelles.

FOCD31 est **opposé** à ce redéploiement au bon vouloir. Nous rappelons que le fonctionnariat est protégé par le statut (tant qu'il existe) et que vous devez participer à sa défense.

Pour **FOCD31** **l'engagement massif des agents** de la collectivité ainsi que le **volontariat** qui a été utilisé lors du 1^{er} confinement devait être **reconnu par le versement d'une prime que vous avez refusée** alors même que vous l'aviez budgétisée (1Million d'euros).

COURAGE A TOUTES ET A TOUS, RESTONS VIGILANTS, ET GARDONS
CONFiance EN NOTRE CAPACITE COLLECTIVE A SURMONTER CETTE
PERIODE DIFFICILE.

NOUS, ON NE LACHERA RIEN.

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !